

Communiqué de presse à destination des communes

Conseil de Développement Participatif :

Et si vous participiez à l'avenir du Grand Besançon ?

Le Conseil de Développement Participatif (CDP) de Grand Besançon Métropole renouvelle son assemblée pour le mandat 2026-2031 et lance un appel à candidatures auprès des habitants du territoire.

Instance de démocratie participative, le CDP réunit des citoyens bénévoles qui contribuent, par leurs réflexions et leurs propositions, à enrichir les projets et les politiques publiques de Grand Besançon Métropole. Il est consulté sur les grands enjeux du territoire : mobilités, habitat, aménagement, transition écologique, développement économique, qualité de vie, avenir du territoire, intelligence artificielle, etc.

Au sein d'ateliers thématiques, les membres du CDP échangent, débattent et formulent des avis destinés à éclairer les décisions des élus communautaires.

Vous êtes majeur, habitez l'une des communes du Grand Besançon et souhaitez-vous engager dans une démarche citoyenne au service de l'intérêt général ?

Rejoignez le Conseil de Développement Participatif !

Candidatures à déposer avant le 15 septembre 2026.

Bulletin de candidature et informations complémentaires sur : www.grandbesancon.fr/cdp

Publication dans un bulletin municipal, un magazine communal ou sur les réseaux sociaux

Vous avez des idées pour l'avenir du Grand Besançon ?

Le Conseil de Développement Participatif (CDP) recrute de nouveaux membres pour son mandat 2026-2031.

Mobilités, logement, environnement, développement économique, qualité de vie : les membres du CDP participent aux réflexions sur les grands projets du territoire et apportent aux élus un regard citoyen indépendant.

Si vous êtes majeur et résidez dans le Grand Besançon, rejoignez cette instance de démocratie participative et faites entendre votre voix.

Candidatez avant le [date limite] sur www.grandbesancon.fr/cdp